

Vitiligo : Opzelura® décroche le remboursement de l'assurance maladie en France

Compte Test - 2024-02-01 17:39:13 - Vu sur [pharmacie.ma](https://www.pharmacie.ma)

Un premier traitement autorisé pour le vitiligo, maladie auto-immune provoquant des taches blanches sur la peau, est désormais disponible en France. Cette maladie affecte plus d'un million de Français, provoquant souvent un impact psychologique important.

La crème Opzelura, développée par Incyte Biosciences, est désormais remboursée par l'Assurance Maladie pour traiter le vitiligo non segmentaire chez les adultes et les adolescents de plus de 12 ans, selon un arrêté paru au Journal Officiel. Ce traitement est accessible grâce à un dispositif d'accès direct expérimental, visant à faciliter l'arrivée de certains médicaments sur le marché français.

Le vitiligo résulte de la dégradation des cellules produisant les pigments de la peau, entraînant des taches blanches visibles sur le visage et le corps. Des personnalités comme Edouard Philippe et Winnie Harlow ont mis en lumière cette maladie.

Environ 1 à 2 % de la population mondiale est touchée par le vitiligo, engendrant une altération significative de la qualité de vie. Opzelura a reçu une autorisation de mise sur le marché en avril et un avis favorable de remboursement en octobre. Ce traitement est disponible aux États-Unis, en Allemagne et en Autriche, et sera accessible dans les pharmacies hospitalières en France pendant la période d'accès direct.